

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 9 Avril 2018

Date de convocation : 4 avril 2018

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 15

Procurations : 4

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET, Patrick MOURA, Corinne PANATIER.

EXCUSÉS : Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Michèle NAVARRO

PROCURATIONS : Antoine CUYAUBERE à Marie-Françoise CAPELANI, Marie-Joëlle DEBATY à Martine BERT, Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2018-17 Mise en vente de terrains communaux - Rue du Gabizos

M. le Maire rappelle à l'assemblée que, suite à la création du lotissement Artigarret, il était possible de mettre en vente 3 nouveaux lots dans le prolongement de ce lotissement, rue du Gabizos.

Il propose la création de trois lots à bâtir viabilisés qui seront mis en vente à 65 € TTC le m², répartis comme suit :

Lot n°1 : 770 m² environ

Lot n°2 : 670 m² environ

Lot n°3 : 700 m² environ

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE le projet de création de 3 lots,

DÉCIDE de solliciter un géomètre pour découper les lots,

AUTORISE le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour la viabilisation et le vente des terrains et à signer les actes authentiques et tout document afférent à ce dossier,

PRÉCISE que les crédits nécessaires à la viabilisation des terrains sont inscrits au budget 2018 et que les frais d'acte seront à la charge des acquéreurs.

VOTE

POUR	19
CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire



L'ADJOINT DÉLÉGUÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/04/2018

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/04/2018